

Paysage laboratoire — Montréal (Québec)

Julie Saint-Arnault et Micheline Clouard

Numéro 69, hiver 1998

Paysages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46326ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Arnault, J. & Clouard, M. (1998). Paysage laboratoire — Montréal (Québec). *Inter*, (69), 56–57.

Julie SAINT-ARNAULT et Micheline CLOUARD

Une ville comporte des fissures, des trous, des vides, toute une profondeur quasi inexplorée, de multiples paysages et micro-paysages qu'une systématisation de l'espace public tend à oblitérer. Cette diversité sous-exploitée invite à tenter des expériences, à se mouvoir dans la ville, à manipuler de la matière. Revaloriser le paysage comme matériau brut. Laisser surgir une poésie du processus lié à la dynamique du lieu. Ajouter quelques éléments révélateurs d'un site. Le geste permet de concrétiser un monde imaginaire. L'aspect minimaliste, mobile et flexible de l'action paysagère ainsi réalisée s'immisce dans les interstices du paysage fugace de la ville contemporaine, un paysage laboratoire.



Action paysagère 1

Localisation : Lot vacant sur la rue Sherbrooke au coin de Laval, ancien couvent de sœurs.

Description du site : De grande dimension, couvert d'une végétation plus jeune à l'avant, et plus âgée à l'arrière, surélevé par rapport au trottoir, portant des traces d'utilisations variées : soit des murets et un garde-corps de fer forgé qui le clôturent, des marches d'une entrée marquée par des arbres âgés, des barricades de contre-plaqué tapissées d'affiches publicitaires, des débris de bois en forme de cadres, une clôture métallique appartenant à la Ville.

Intervention : 2 heures et demie.

Peinture des cadres et baguettes de bois, coupe des herbes et arbustes dans un carré de 10 mètres par 10 mètres autour des marches et des arbres de l'ancien couvent, empilage de végétaux coupés sur le trottoir, appui des cadres et plusieurs tissus noués autour des branches des deux vieux arbres qui marquent l'entrée, suspension de la clôture métallique entre les deux arbres, installation des quatre baguettes de bois s'élevant à 3 mètres de hauteur sur le périmètre du carré défriché et tension du ruban DANGER entre celles-ci, trace de peinture sur le contre-plaqué qui barricade l'entrée du site, photos de nuit, photos de jour, interviews et vidéo. Dynamique : les individus qui circulent sur le site ou à ses abords remarquent le geste plutôt durant son déroulement que lorsqu'il est terminé, trois jours plus tard la banderole est tombée, quatre ou cinq jours après il ne reste rien du geste posé.



Action paysagère 2

Localisation : Lot vacant rue Clark coin Sherbrooke, longtemps occupé par une église désaffectée.

Description du site : De dimension moyenne, bordé par un bâtiment patrimonial à l'est et par un stationnement au sud ; important dénivelé amplifié par l'accumulation de pierres, de briques, de bois dont le point haut est au nord-ouest du site, vestiges des fondations de l'ancienne église ; la frontière nord est en partie fermée par des panneaux de contre-plaqué tapissés d'affiches publicitaires, par une pelle mécanique, par des clôtures de plastique orange et par un garde-corps de fer forgé original dans lequel on distingue des croix ; aucune végétation sinon quelques branches mortes.

Intervention : 1 heure.

Sélection de petites pierres, peinture de ces dernières en vert, bleu, jaune, blanc, rouge, peinture des pierres et autres débris dans la pile qui domine le site, étalage des clôtures oranges sur la pile de pierres au nord du site, peinture des croix et de quelques tiges du garde-corps de fer forgé ainsi que de pierres le long du tapis orange, regroupement de branches mortes au sommet de la pile de pierres, au bout du chemin orange, tension du ruban DANGER le long de la ligne de dénivelé de la pile de pierres et autour des branchages, dépôt des petites pierres peintes sur les blocs de béton du stationnement au sud-est du site, vidéo, photos de nuit, photos de jour.

Dynamique : La nuit, l'installation au nord du site est plus visible ; le jour, c'est l'intervention au sud. Le déroulement de l'intervention est passé presque inaperçu ; le lendemain, le tapis orange et certains débris ont été déplacés, deux jours plus tard, la totalité des pierres est disparue, un stationnement prend la place de l'église.

[intervention] Actions paysagères, 1997 [photos] ©M. CLOUARD, J. SAINT-ARNAULT

section	intervention
ville	Montréal
auteur(s)/situation	M. CLOUARD, J. SAINT-ARNAULT activistes paysagistes (Montréal)

dossier	projet
inter	numéro 69
page	56 de 92

...Des gens qui n'ont pas leur place, des places qui n'ont pas leurs gens, des places qui n'ont pas leur place, limites inutiles. Poser un geste. Voilà un terrain, un prétexte, une chance.

Prenons un lieu assez petit. Exploitions des moyens limités : outils, argent, matériaux, temps. Soumettons la ville à une interprétation fantaisiste jusqu'à lui faire perdre sa définition. Rigidité et inaccessibilité rendent urgentes une prise de position et la détermination de moyens d'action. La passivité laisse place à l'action.

Le paysage urbain offre un lieu d'interaction horizontal, vertical et temporel entre les gens, la ville et la nature. La ville offre à chacun des sites oubliés, donc des possibilités de modifier et de manipuler son espace. Liens, limites, cases, étiquettes, barrières, durabilité remis en cause. Gestes de nos idées.

Détachement de l'entité ville, désarticulation de ses parties et constituants, éclatement des limites, émergence d'une nouvelle structure. Un processus action-réaction, une oscillation à travers le temps. Tout prend un sens. L'action a généré une réaction rapide et subite. Tout se passe dans un temps limité. Après le mouvement, la sédimentation, la décantation, tout se replace.

Action paysagère 3

Localisation : Lot vacant sur la rue Saint-Denis entre Saint-Louis et Dante, anciennement occupé par une construction résidentielle-commerciale.

Description du site : Encadré, au nord et au sud, par deux murs aveugles sur lesquels on lit encore les traces des bâtiments d'autrefois, à l'est par un alignement de blocs de béton ainsi qu'une chaîne bloquant une entrée automobile et à l'ouest par une ruelle résidentielle et des cours arrière ; panneau d'affichage annonçant un projet domiciliaire sur Saint-Denis, sol de terre battue, friche moyenne en bordure des murs, conteneur au sud-ouest du site, débris de construction et vestiges d'une affiche anti-drogue éparpillés dans le lieu, carré de terre dans le trottoir où poussait autrefois un arbre de rue. Intervention : trois quarts d'heure.

Sur une zone de 15 mètres par 15 mètres le long de la rue Saint-Denis, appui d'une palette de bois et de 2 contre-plaquéés d'environ 2 mètres par 2 mètres sur 3 blocs de béton ; sur ces plaques de bois, dépôt de feuilles, de sable et de baguettes de bois, installation de 3 petits blocs de béton emballés de tissus autour d'un parcومترé situé au bord du site d'intervention, empilement de feuilles et branchages dans le carré de terre du trottoir, tension d'une toile de nylon blanc de 2 mètres de hauteur entre le panneau d'affichage et le mur au nord.

Dynamique : Durée de vie d'une journée et demie, proximité du public, intervention visible de près et de loin grâce à la toile blanche, qui suscite l'intérêt et les commentaires des passants.

